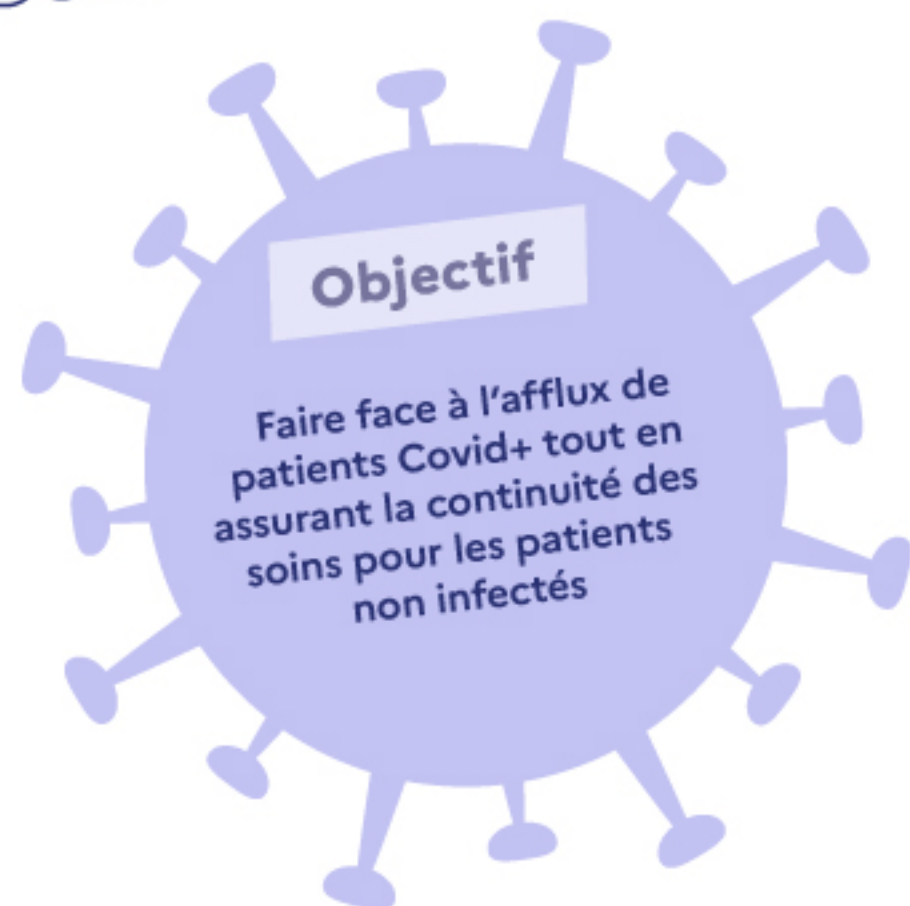




## Covid-19 : adapter l'offre de soins dans un contexte de circulation du variant Omicron

Qu'en est-il des hospitalisations conventionnelles ?



### — Avoir une approche territoriale de l'organisation des soins

- Adapter l'organisation par établissement via une cellule de programmation multidisciplinaire
- Mettre en place une cellule de gestion des lits et moyen termes
- Recenser les lits de médecine mobilisables à court et moyen termes
- S'appuyer sur les outils de suivi : besoin journalier minimal en lits (BJML), répertoire opérationnel des ressources (ROR)
- Recourir à l'hébergement temporaire non médicalisé (« hôtels hospitaliers »)
- Soutenir l'exercice des professionnels via certains leviers RH : déplafonnement et majoration des heures supplémentaires, indemnisation des congés non pris, garde d'enfants...  
(MARS du 9 décembre 2021)

Vous avez une question ?  
Contactez votre ARS

